

Diplôme d'Etat de professeur de théâtre

RNCP24599 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	333t, 333v
Formacode(s)	45022, 44542
Code(s) ROME	K2105
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/12/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA CULTURE · SIRET : 11004601800013

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE DE LA COMEDIE DE ST ETIENNE	35341519300021	Former et organiser l'évaluation
ECOLE REGIONALE D ACTEURS DE CANNES ET MARSEILLE	37970044600022	Former et organiser l'évaluation
POLE SUPERIEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PARIS - BOULOGNE-BILLANCOURT	20003918800012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Description des activités et compétences visées :

Les enseignants de théâtre diplômés d'État sont chargés de la transmission des pratiques de l'art dramatique. Suivant les cas, ils assurent l'enseignement des activités d'éveil, d'initiation, la conduite d'un apprentissage initial, donc l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux nécessaires à une pratique autonome des élèves.

Ils peuvent être associés à la formation pré-professionnelle des élèves. Par ailleurs, ils peuvent diriger des stages ou ateliers, concevoir et réaliser des opérations d'actions de sensibilisation au théâtre.

En dehors de leur activité d'enseignant, ils se doivent de questionner en permanence leurs repères artistiques par une pratique artistique et par une formation professionnelle continue.

Ils peuvent également, avec une formation spécifique et significative, exercer des activités d'interprète, metteur en scène, auteur, adaptateur de textes théâtraux, dramaturge,...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Description des capacités attestées :

1- Enseigner à des élèves de différents niveaux, profils et âges

- A - Accueillir et accompagner un groupe d'élèves
- Partir des forces et ressources du groupe
- Susciter et préserver la dynamique du groupe et la valorisation de chaque élève
- Aider les élèves à se situer au sein du groupe, développer chez eux l'écoute (écoute de soi, de l'autre, de soi au sein du groupe)
- Adapter l'action pédagogique et l'apport de connaissances, en fonction des situations, et plus généralement en fonction du comportement des élèves et du groupe
- Être attentif à la progression de chaque élève, dans le respect de ses capacités et attentes
- Être attentif à la progression du groupe lui-même
- Connaître les différentes étapes du développement de l'enfant, de l'adolescent, du jeune adulte
- B - Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre
- Structurer de manière dynamique les séquences de pratique en cohérence avec le profil, le niveau et le projet de la classe
- Exprimer des propositions et des consignes
- Interrompre, modifier, changer, en tant que de besoin, un exercice, en temps réel
- Écouter les réactions des élèves et y être attentif
- Solliciter et accueillir leurs propositions et, le cas échéant, prendre appui sur elles
- C - Conduire des séquences de préparation physique et vocale au jeu
- Fonder ces séquences sur une connaissance suffisante des données physiques et physiologiques qu'elles mettent en jeu
- Les articuler avec la conduite de la séance.
- D - Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral
- Confronter les élèves à la diversité des genres, styles et esthétiques
- Porter une attention aux écritures contemporaines et à leur mise en écho avec le répertoire théâtral depuis ses origines
- Conduire les exercices et travaux de manière à rendre accessibles aux élèves les enjeux contenus dans ceux-ci
- Concevoir et moduler les propositions d'exercices en les reliant avec la matière théâtrale
- Mettre régulièrement en regard les éléments techniques et l'expression artistique
- Permettre à l'élève de développer une interprétation personnelle
- Maîtriser les étapes de préparation d'une présentation de travaux d'élèves, d'une représentation
- Mettre au service de la pédagogie une connaissance fine de l'histoire du théâtre et des formes et de l'actualité théâtrale
- Assurer la mise en liaison des élèves avec l'environnement artistique immédiat
- Favoriser l'ouverture des élèves à tous les arts qui peuvent participer à la réalisation théâtrale
- Développer l'aptitude des élèves à construire une analyse critique des spectacles et des œuvres
- E - Éclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels
- Connaître et s'approprier les fondamentaux des sciences de l'éducation
- Connaître et s'approprier les fondamentaux et les textes de référence relatifs à l'enseignement du théâtre
- Mettre au service de la pédagogie une connaissance fine de l'histoire du théâtre et des formes et de l'actualité théâtrale
- Assurer la mise en liaison des élèves avec l'environnement artistique immédiat
- Favoriser l'ouverture des élèves à tous les arts qui peuvent participer à la réalisation théâtrale
- Développer l'aptitude des élèves à construire une analyse critique des spectacles et des œuvres
- F - Éclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques
- D'une manière générale, mettre sa propre expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique : pratiquer l'art théâtral.
- Mobiliser des techniques théâtrales au service d'un texte et d'un enjeu

2- Concevoir son programme pédagogique et artistique

- A - Observer, mesure les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- Appréhender les motivations des élèves
- Prendre en compte des contextes d'apprentissage diversifiés
- Identifier les pratiques artistiques personnelles des élèves
- Adapter sa pédagogie à des publics de différents niveaux, profils et âges
- B - Organiser sa réflexion pédagogique

- Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de l'art dramatique et de son enseignement
 - Inscrire un cursus dans la durée
 - Adapter les objectifs d'enseignement et les parcours pour les atteindre tant en fonction des caractéristiques du ou des groupes concernés que des progressions individuelles et collectives des élèves
 - Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique
 - Le cas échéant, inscrire son programme dans un projet pédagogique global, dans un projet d'établissement
 - Sensibiliser les élèves aux questions liées à l'environnement du secteur professionnel (institutionnel, socio-économique...)
 - Sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières...)
-
- C - Tenir à jour une estimation raisonnée et régulière de l'avancée des acquisitions
 - Établir un constat d'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation aux profils et niveaux de chaque élève
 - Guider l'élève jusqu'à l'auto-évaluation
 - Animer l'auto-évaluation du groupe
 - Aider les élèves à se situer dans l'environnement du spectacle vivant

3- Être actif au sein de la structure et/ou du département théâtre

- Être acteur du projet de l'établissement ou de la structure
- Se situer par rapport aux objectifs pédagogiques d'un établissement, aux publics qui le fréquentent (contexte social et culturel), aux partenariats qu'il met en œuvre,
- Garantir la mise en œuvre du schéma d'orientation pédagogique théâtre publié par le ministère chargé de la culture
- Soutenir, en tant que de besoin, des actions visant à l'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement
- Veiller au respect des conditions d'hygiène ou de sécurité du cadre de travail et alerter le cas échéant les personnes compétentes sur les dysfonctionnements
- Participer à l'élaboration et à la rédaction des documents d'information qui en découlent
- Participer à la mise en œuvre du projet d'établissement
- S'associer à toute réflexion prospective ; savoir s'adapter, le cas échéant, au changement, aux réformes
- Participer le cas échéant à des événements artistiques à l'initiative de l'établissement

4- Être acteur de la vie culturelle locale

- Organiser la relation de la classe de théâtre avec des publics divers
- Hors toute contrainte de réalisation spectaculaire, développer des actions de rencontre avec différents publics (lectures, mise en espace de textes) dans des lieux divers

Les capacités attestées sont détaillées dans le référentiel de compétences et de certification professionnelles annexé à l'arrêté du 23 octobre 2015 régissant le diplôme (voir rubrique "référence arrêté création")

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les enseignants de théâtre exercent principalement :

- dans les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales qui proposent un cursus d'études dans le domaine du théâtre,
- dans les écoles associatives et structures culturelles publiques ou privées, en lien ou non avec des structures de création et de diffusion (CDN, théâtres, compagnies, MJC, ...).

Ils peuvent également dispenser des enseignements dans des départements universitaires et des établissements relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans les établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique relevant des collectivités territoriales, les enseignants de théâtre accèdent aujourd'hui au cadre d'emplois d'assistant d'enseignement du théâtre par voie statutaire. Leur recrutement peut également s'effectuer par voie contractuelle. Actuellement, environ soixante-dix enseignants exercent cette fonction. Le cadre d'emplois d'assistant spécialisé d'enseignement du théâtre est en cours de création. Les projets de textes relatifs à ce dispositif prévoient que le diplôme d'État d'enseignement du théâtre soit le diplôme requis pour l'accès au concours externe de ce grade.

Dans les structures publiques, les enseignants de théâtre diplômés d'État ont une mission de service public. Ils

enseignent en lien avec un professeur d'enseignement artistique sur leur lieu d'enseignement ou dans le cadre d'un réseau. Ils peuvent avoir au sein d'un département la responsabilité d'une classe, du niveau éveil au niveau troisième cycle. Ils contribuent à la mise en oeuvre du projet d'établissement. Ils peuvent être amenés à organiser les présentations publiques des travaux de leurs élèves de manière autonome. Une évolution de carrière dans la filière artistique territoriale peut les conduire à accéder à la fonction de professeur d'enseignement artistique, notamment par voie de concours interne.

Dans les établissements et structures d'enseignement ne relevant pas des collectivités territoriales, le recrutement s'effectue de manière contractuelle (CDD, CDI) au titre des diplômes, qualités, compétences et renommée acquises.

L'organisation du travail est rythmée par les années scolaires ou universitaires. Le temps de travail est défini par le statut ou le contrat de travail. En ce qui concerne les assistants spécialisés d'enseignement du théâtre, pour un emploi à temps plein, le temps d'enseignement hebdomadaire est de vingt heures.

Les enseignants de théâtre peuvent travailler en collaboration avec des artistes d'autres secteurs du spectacle vivant (musique, danse, arts du cirque, arts de la rue, ...) et conduire des projets avec des partenaires divers (patrimoine, lecture publique, enseignement général, secteur socioculturel, secteur sanitaire et social, ...).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Activité non réglementée

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury de l'évaluation terminale comprend au moins :

- le directeur de l'établissement, président ;
- un enseignant d'un autre établissement d'enseignement supérieur ou un enseignant titulaire du diplôme d'État de professeur de théâtre ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'art dramatique ou appartenant au cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique ;
- un directeur ou directeur-adjoint d'un conservatoire classé par l'État, ou un professeur chargé de direction au sein d'un conservatoire classé par l'État ;
- un comédien ou un metteur en scène en activité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem § "Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant"

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem § "Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant"

Pour l'obtention du diplôme à l'issue d'un examen sur épreuve, la composition du jury est identique.

COMPOSITION DU JURY — VAE

DISPOSITIF VAE :

Le jury de validation des acquis de l'expérience du diplôme d'État de professeur de théâtre est présidé par le directeur de l'établissement habilité à délivrer ce diplôme, ou son représentant. Outre son président, il comprend au moins :

- un professeur titulaire du diplôme d'État de professeur de théâtre ou du certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'art dramatique, ou un professeur appartenant au cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique en fonction dans un conservatoire classé ;
- un maire, ou un représentant d'un établissement public de coopération intercommunale, ou un élu d'une collectivité territoriale dans le ressort de laquelle se situe un conservatoire classé par l'État, ou leur représentant qu'ils désignent ;
- un comédien ou un metteur en scène en activité.

La liste des membres du jury est arrêtée par le directeur de l'établissement habilité à délivrer le diplôme d'État de professeur de théâtre.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/12/2023
Date de dernière délivrance possible	01/12/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38370

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24599/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	600 %
Période	06/2022 – 10/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	40 670 €
Coût moyen par dossier	4 067 €
Durée moyenne	296 h

Période	11/2020 – 06/2022
France compétences	51 %
France Travail	32 %
Entreprise	12 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.